

SIVOM -SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

[Comité de défense des chats libres - Association ECOLE DU CHAT De Poissy·lundi 23 mai 2016](#) 28 lectures

SIVOM est l'acronyme de Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples. Ce sont des groupements de communes créés en 1959, auxquels elles lui transfèrent des compétences de gestion dans le but de les mutualiser.

<http://www.sisgel.fr/index.php/Pré...>

### INFORMATIONS PRATIQUES

Fourrière Intercommunale - 30, rue de la Bidonnière  
POISSY

Tél. : 01.39.65.23.76

Fax : 01.39.65.39.58

#### **Horaires d'ouverture au public :**

Lundi au vendredi : 9h00 - 19h00

Samedi : 10h00 - 17h00.

TARIFS

#### **Fourrière animale**

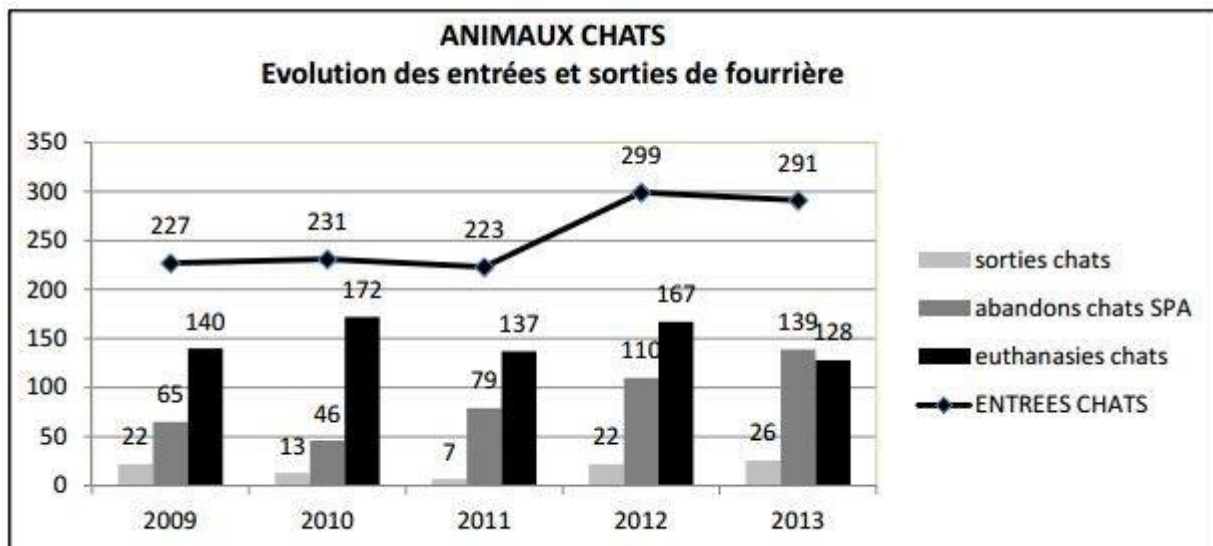
<http://www.sisgel.fr/index.php/Pré...>

<b>CHATS</b>	
1 JOUR DE DROIT DE GARDE	8,50 €
FORFAIT CHAMBRE FROIDE	19,00 €
FORFAIT CENTRALE FELINE	6,50 €
FORFAIT RECHERCHES (en sus)	10,50 €
<b>MAJORATION + 50%, 24 h après propriétaire identifié et prévenu</b>	
<b>AUTRES ANIMAUX</b>	
1 JOUR DE DROIT DE GARDE (ANIMAL DE TAILLE MOYENNE)	22,00 €
1 JOUR DE DROIT DE GARDE (ANIMAL DE GRANDE TAILLE )	33,00 €
FORFAIT CHAMBRE FROIDE ANIMAL DE TAILLE MOYENNE	40,00 €
FORFAIT CHAMBRE FROIDE ANIMAL DE GRANDE TAILLE	58,00 €
<b>PRESTATIONS DIVERSES</b>	
DEPOT VISCERES ET PEAUX ISSUS DE CHASSE - 20KG HEBDOMADAIRE (le kg)	2,00 €
DEPOT VISCERES ET PEAUX ISSUS DE CHASSE + 20KG inclus HEBDOMADAIRE (le kg)	3,00 €
<b>EUTHANASIE</b>	<b>105,00 €</b>
<b>ABANDON CHIEN / CHATS</b>	<b>105,00 €</b>

❖ **Section Fourrière : 462 284 habitants**

La Fourrière intercommunale, située à Poissy, a la particularité d'être à la fois une fourrière automobile et animale. La capacité d'accueil de cette dernière est de 21 box pour chiens et de 12 cages à chats pour la partie animale. La section fourrière est la seule qui regroupe l'ensemble des communes.

A mettre à jour



<http://www.saintgermainenlaye.fr/fi...>

fourrière animale Le nombre de chiens accueillis a légèrement augmenté, 363 chiens réceptionnés en 2010 contre 340 en 2009. Un pourcentage important de ces chiens est repris par les propriétaires, 73% en 2010. Les chats réceptionnés, 231 au total, contre 223 en 2009, posent souvent davantage de problèmes de gestion que les chiens ; ce sont souvent des chats sauvages, parfois avec petits. Les chats sont très peu repris par leur propriétaire, seulement 13 soit 5,6% ; ils sont très peu identifiés contrairement aux chiens. Au-delà du délai de garde, les animaux sont repris par la SPA pour être remis en adoption ; les animaux ne pouvant être adoptés (maladie, vieillesse, chiens dangereux) sont euthanasiés sur place. La gestion de la fourrière animale nécessite beaucoup de temps en raison de la recherche des propriétaires (les centrales canine et féline n'étant pas toujours à jour des changements soit de propriétaires soit d'adresses), des soins à donner aux animaux, tant en semaine que les weekend, de l'entretien du chenil et de la chaterie, de l'assistance à apporter au vétérinaire lors de ses interventions. Comme pour la fourrière automobile, la charge administrative de la fourrière animale est importante. Cette fourrière est inspectée et contrôlée chaque année par la Direction des Services Vétérinaires des Yvelines.

les élus à carrières-sous-poissy

<http://www.sisgel.fr/index.php/cont...>

à poissy

<http://www.sisgel.fr/index.php/cont...>